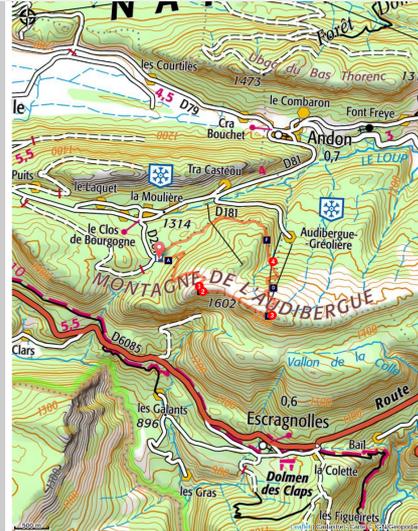


CAILLE - Montagne de l'Audibergue

Caille



Vue sur les gorges de la Siagne (©Julien Lageat - PNR Préalpes d'Azur)

Véritable balcon naturel des Préalpes, la montagne de l'Audibergue déploie sa crête d'est en ouest, dominant d'un côté la Côte d'Azur, de l'autre le haut pays grassois.

« Une station de ski surprenante, qui révèle en toute saison des panoramas à couper le souffle sur le Mercantour et la Côte d'Azur. En été, c'est un véritable belvédère naturel, entre prairies fleuries et crêtes calcaires. L'hiver, la montagne garde son charme, avec ses vastes étendues blanches accessibles à pied ou en raquettes. Une boucle facile et idéale pour s'initier à la randonnée dans les Préalpes ! ». Julien Lageat, chargé de mission Développement touristique au Parc naturel régional des Préalpes d'Azur.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 3 h

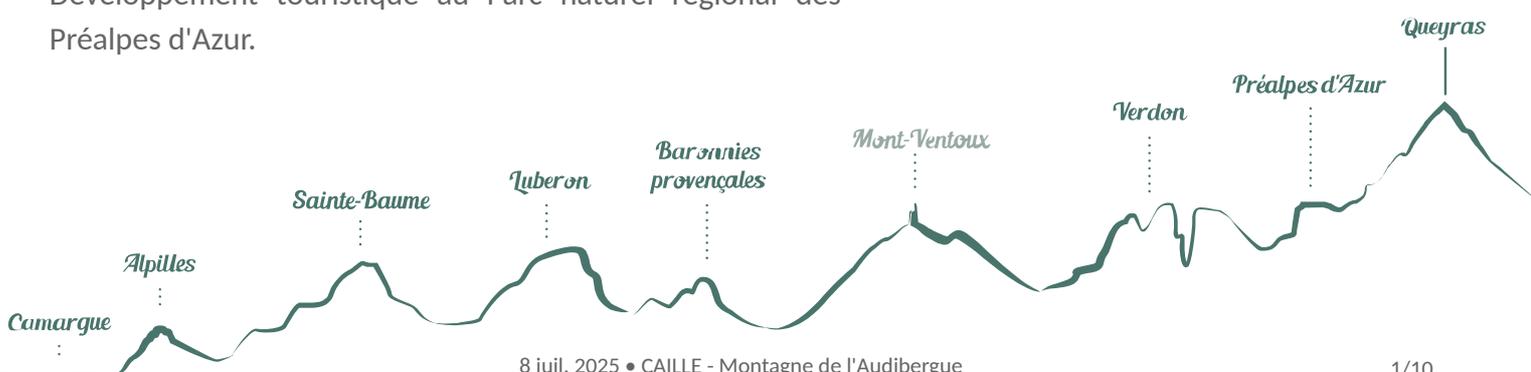
Longueur : 6.8 km

Dénivelé positif : 355 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Flore, Géologie, Sommet



Itinéraire

Départ : Parc de la Moulière, Caille

Arrivée : Parc de la Moulière, Caille

Balisage :  PR

Depuis le Parc de la Moulière, monter jusqu'à la fin du télésiège par la piste verte du Marcassin.

1- Contourner un talus sur la droite et rejoindre la table d'orientation sur la crête toute proche.

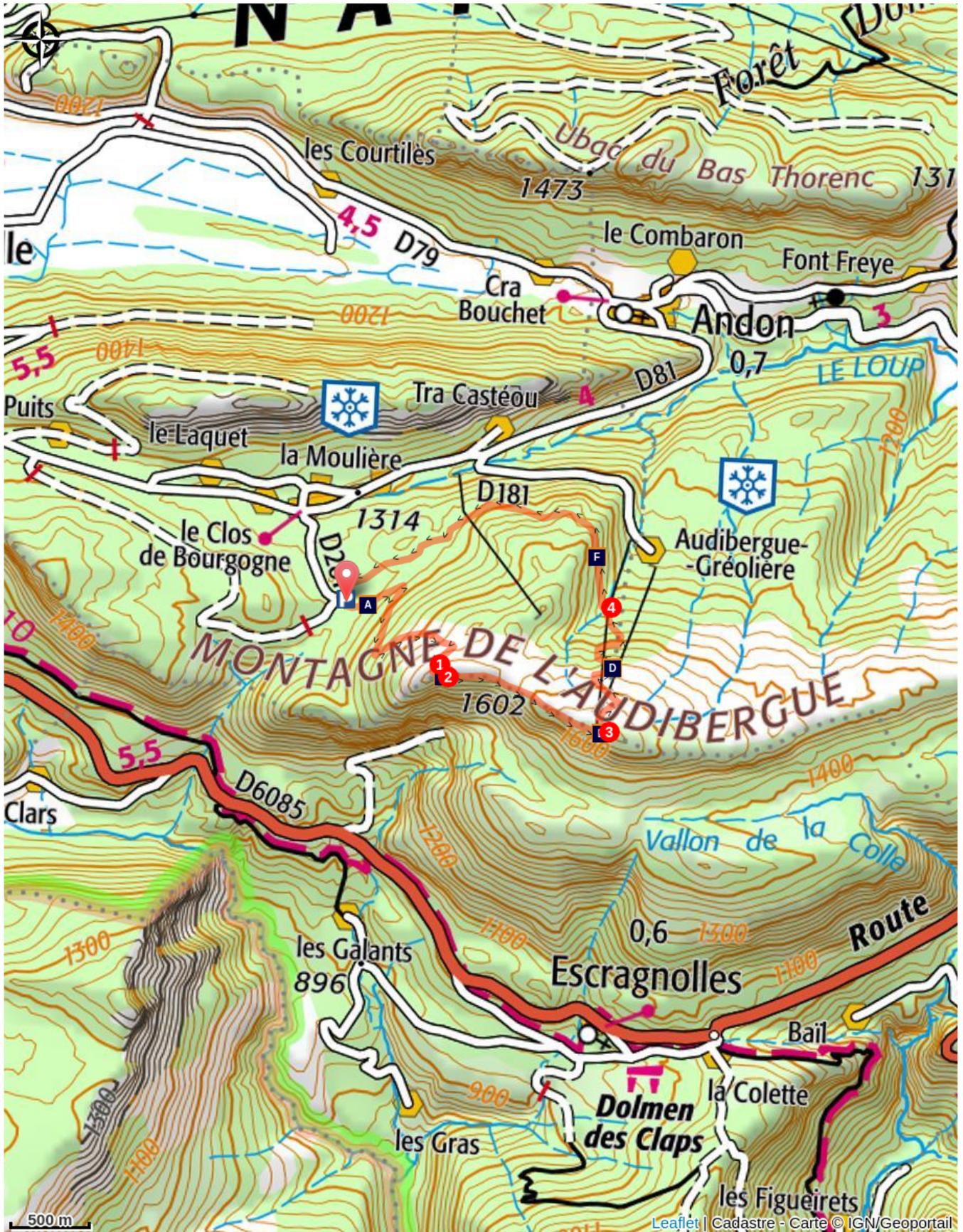
2- Longer la crête sur le sentier (balisage PR) jusqu'au sommet de l'Audibergue (1 642 m).

3- Descendre à gauche sous les téléskis pour rejoindre la balise 173.

4- Emprunter le sentier (balisage PR) en direction du Parc de la Moulière et regagner facilement le parking en passant par la balise 174.

Itinéraire du réseau touristique départemental de randonnée des Alpes-Maritimes (PDIPR 06).

Sur votre chemin...



-  Le patou (A)
-  Sommet de l'Audibergue (C)
-  Vous avez-dit extraterrestre ? (E)

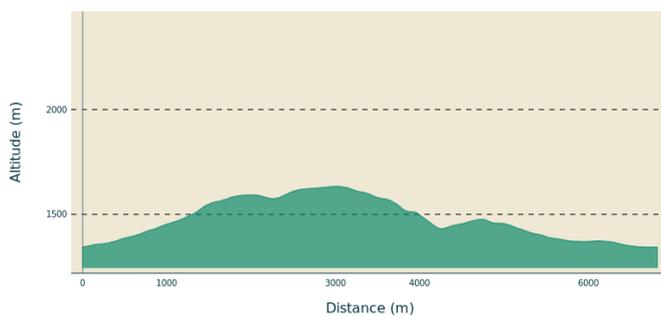
-  Terre et Mer (B)
-  Le bulbe des Alpes (D)
-  Pivoine officinale (F)

Toutes les infos pratiques

⚠️ Recommandations

- Le télésiège de la Moulière, ouvert de mai à septembre, peut faciliter l'ascension.
- Après le point 3 : prendre son temps, descente caillouteuse.
- ZONE PASTORALE : en présence de chiens de protection venus à ma rencontre, je ne les caresse pas ni ne les menace. Je m'arrête, puis j'attends patiemment la fin du "contrôle" avant de reprendre calmement mon chemin en contournant le plus possible le troupeau. De préférence, ne pas emmener son chien et, sinon, bien le tenir en laisse. Pour mémoire, consulter les [bons réflexes à adopter face aux chiens de protection](#) et regarder la [vidéo sur les chiens des moutons](#).
- RISQUE INCENDIE : le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les [conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers](#).

Profil altimétrique



Altitude min 1344 m
Altitude max 1634 m

Accès routier

À 47 km au nord de Grasse, par les RD6085, RD79, RD81 (direction de Caille) et RD281.

Parking conseillé

Parc de la Moulière, Caille

Source

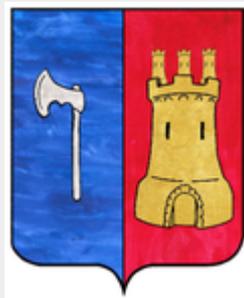


DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

Département des Alpes-
Maritimes - Randoxygène

Lieux de renseignements

OT Mairie de Caille



18 rue Principale, 06750 Caille
Tel : +33 (0)4 93 60 31 51
<http://www.ville-caille.net/>

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur
contact@pnr-prealpesdazur.fr
Tel : (+33) 4 92 42 08 63
<https://www.parc-prealpesdazur.fr/>

Sur votre chemin...



Le patou (A)

Ici, je garde et protège les troupeaux... Qui suis-je ? D'origine pyrénéenne, on m'appelle le patou (du vieux français "pastre", "le berger"). Depuis le retour du loup dans les Alpes, j'aide à nouveau les éleveurs à veiller sur leurs bêtes. Quand vous me croisez, souvenez-vous : je suis en train de travailler ! Contournez le troupeau, restez calme et discret. Si vous êtes avec un chien, tenez-le en laisse et éloignez-vous tranquillement. Ne courez pas, ne criez pas, pas de gestes brusques : je pourrais croire que vous représentez un danger. Merci de respecter mon travail... et celui du berger !

Crédit photo : ©Ellen Teurlings



Terre et Mer (B)

Arrivé sur cette ligne de crête, ce n'est pas une mais deux tables d'orientation qui vous permettent d'identifier les différents éléments caractéristiques de ces paysages à couper le souffle. Les gorges de la Siagne, formant des reliefs vertigineux de plus de 100 m de profondeur, sont particulièrement admirables de ce point de vue.

Crédit photo : ©Julien Lageat - PNR Préalpes d'Azur



Sommet de l'Audibergue (C)

Le point culminant de ce parcours, situé à 1 642 m d'altitude, offre un panorama unique à 360°. Vous pouvez admirer la chaîne du Mercantour avec le massif de l'Argentera reconnaissable par ces parois abrupts. Du côté de la French Riviera, le massif rouge de l'Estérel, le lac de Saint-Cassien et les îles de Lérins semblent être très proches !

Crédit photo : ©Julien Lageat - PNR Préalpes d'Azur



Le bulbe des Alpes (D)

La Fritillaire du Dauphiné, ou *Fritillaria tubiformis*, fait partie de la famille des Liliacées, tout comme l'ail ou l'échalote. C'est une plante rare et protégée. Elle donne une grande fleur pourpre rougeâtre et pousse en petite colonie sur sol calcaire dans les prairies jusqu'à 2 000 m d'altitude. Elle fleurit d'avril à juillet.

Crédit photo : ©Julien Lageat - PNR Préalpes d'Azur



Vous avez-dit extraterrestre ? (E)

Découverte au XVIIe s. sur les hauteurs de l'Audibergue, cette météorite de 625 kg se compose de 90,9 % de fer et de 9,1 % de nickel. Elle fut officiellement reconnue par des scientifiques en 1828, puis transportée au Muséum national d'Histoire naturelle à Paris. Aujourd'hui, un moulage fidèle à l'original est visible à la mairie de Caille.

Crédit photo : ©Mairie de Caille



Pivoine officinale (F)

De son nom latin *Paeonia officinalis huthii*, cette pivoine ne passe pas inaperçue ! Ses fleurs sont très grandes et d'un beau rouge rosé. Cette espèce est surtout présente dans le sud du département, où certaines stations sont relativement importantes. Cette plante reste toutefois protégée au niveau national. La sous-espèce Huthii se différencie du type par des pétioles et tiges pubescentes ainsi que des folioles terminaux plus nettement triséqués. On la trouve à une altitude qui varie entre 300 et 1 600 m. Elle fleurit de mai à juin.

Crédit photo : ©Mairie de Caille



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de



Avec l'aide technique de :

- Département des Alpes-Maritimes - Randoxygène